



La Forêt-sur-Sèvre

l'énergie commune

La Forêt, La Ronde, Montigny, Saint Marsault

Le mot du maire

A l'aube du printemps 2022, l'Europe, qui était en paix depuis de nombreuses années, connaît de nouveau la guerre.

En effet, depuis plusieurs jours, un conflit sévit à l'Est entre la Russie et l'Ukraine, sur le sol ukrainien et engendre des situations humainement dramatiques pour la population de ce pays. De nombreuses familles sont ainsi privées de leurs maisons et de leurs biens et pour certaines contraintes à l'exode pour préserver leur vie.

Face au fléau de la guerre et face à ces situations de détresse, nous ne pouvons rester indifférents, enfermés dans notre confort et notre égoïsme quotidiens.

Comme beaucoup de Français, vous avez été nombreux à solliciter la mairie pour apporter votre bonne volonté et votre aide matérielle ou immatérielle pour répondre sans tarder aux besoins urgents de ces populations. Afin de ne pas multiplier les actions déjà organisées sur l'ensemble du pays, nous souhaitons relayer une opération menée au niveau national.

Un partenariat a en effet été passé entre l'Association des Maires de France (AMF) et la Protection Civile. Ainsi, des dons financiers peuvent être effectués sur le site de la protection civile : <https://don.protection-civile.org> ou par virement au : IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 – BIC : CMCIFR2A Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 Pantin.

L'émergence de nouveaux conflits et guerres entre pays, doit nous inciter à relativiser nos problèmes quotidiens, car nous avons la chance d'habiter un beau pays connaissant la paix intérieure depuis la fin de la guerre d'Algérie et car nous ne sommes pas les plus malheureux du monde.

Pour en revenir à notre Commune, les projets d'investissement se poursuivent normalement : le cabinet de santé et son annexe sont désormais terminés ; les travaux de la salle des fêtes de Saint Marsault ont débuté comme prévu, les travaux de la 2^{ème} tranche du lotissement L'Orée du Bois (LF) débutent aussi, ce qui nous permettra d'avoir 19 nouveaux terrains viabilisés dès le mois de septembre prochain.

Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro du Trèfle, et vous souhaite une bonne lecture.

Votre Maire, Thierry Marolleau

La mairie nous informe...

Adieu Daniel !

Qui n'a pas rencontré Daniel MO-REAU, dans les fêtes, commémorations et autres événements joyeux ou graves qui rythment la vie d'une collectivité. Toujours dynamique, engagé, farceur, sociable, Daniel a consacré une bonne part de sa vie au service des autres : dans de nombreuses associations, auprès des anciens combattants de La Forêt (dont il était le président depuis l'été) et au sein du conseil municipal pendant trois mandats. Daniel est ce qu'on appelle une figure locale, de celle qui marque les esprits, et nous voulons ici lui rendre hommage et dire toute notre compassion à son épouse, ses enfants et petits-enfants. Nous ne serions pas étonnés que, depuis peu, un Kangoo gris sillonne les routes du Paradis qu'il connaîtra bientôt aussi bien qu'il connaissait notre coin de bocage. Nous ne l'oublierons pas !



Grippe aviaire

Les foyers de grippe aviaire se multiplient dans les Deux-Sèvres et les départements limitrophes. La Préfecture demande aux propriétaires de volailles, professionnels comme particuliers, de respecter strictement les mesures de protection contre l'influenza aviaire et en particulier de mettre à l'abri (clautrer ou mettre sous filet) leurs volailles.



Elections présidentielles

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril. Les bureaux seront ouverts de 8h à 19h. En raison des travaux à la salle Tricoire, le bureau de Saint Marsault est transféré dans le restaurant scolaire Le Théâtre. Les bureaux de Montigny, La Ronde et La Forêt sur Sèvre seront dans les mairies de chaque territoire.

Si des personnes sont volontaires pour tenir des bureaux de vote les jours des élections, elles peuvent se faire connaître en mairie. Rens : 05 49 80 86 42

Vie locale, vie associative

➤ **Nettoyons la nature** : L'édition 2022 de l'opération « Nettoyons la nature » se déroulera le samedi 2 avril. Top départ à partir de 9h depuis les mairies de chaque territoire pour collecter les déchets sur les bords de nos routes avant de se retrouver à 12h aux ateliers municipaux à La Forêt sur Sèvre pour partager un verre de l'amitié. Prévoir des gilets jaunes, des gants, des sacs ou cabas pour la collecte. Les enfants des écoles participeront à l'opération le vendredi 1^{er} avril.



Affaires sociales

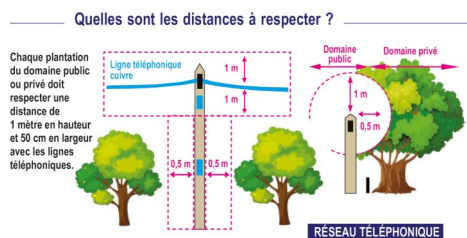
➤ **Mutuelle communale** : Dans le cadre du projet de mise en place d'une mutuelle communale, une réunion publique aura lieu le mercredi 13 avril à 18h, salle Papineau à Montigny. Un conseiller AXA sera présent pour répondre à toutes vos questions. Ouvert à tous.

Argent de poche

La commune a décidé de reconduire le dispositif « argent de poche ». Tu es âgé(e) de 16 ou 17 ans et tu cherches quelques heures de travail (15 h max.) pour des missions au service de la collectivité ? Les dossiers d'inscription sont à retirer à la mairie à partir du 15 avril et à retourner avant le 15 mai dernier délai. Dans un soucis d'organisation, les candidatures ne seront plus acceptées au-delà du 15 mai. Rens : 05 49 80 86 42.

Environnement et cadre de vie

➤ **Elagage et déploiement de la fibre** : pour les particuliers et les professionnels, l'accès à une connexion internet de qualité est devenu essentiel. Ainsi le Conseil départemental des Deux-Sèvres s'engage, avec le soutien des collectivités du département, dans le déploiement de la fibre optique. D'ici à 2024, l'ensemble des Deux-Sèvres pourra avoir accès au très haut débit via la fibre. Celle-ci sera en partie déployée sur les poteaux du réseau téléphonique existant. Dans certains secteurs, la végétation empêche l'installation des câbles de fibre optique. Ces plantations peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives... Il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication. Ainsi, chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes. Nous vous remercions de bien vouloir procéder à l'élagage des arbres qui touchent une ligne de télécommunication sur vos parcelles ou d'en informer votre propriétaire le plus rapidement possible. Pour toute information, les élus et les services techniques sont à votre écoute au 05 49 80 86 42.



➤ **Projet ancienne peupleraie (LF)** : le projet, mené en concertation avec la Fédération de pêche et de chasse, avance et les premières plantations pourraient avoir lieu à l'automne.

➤ **L'Orée du Bois (LF)** : les travaux de viabilisation d'une nouvelle tranche vont commencer à partir du 15 avril. Ces travaux vont se poursuivre jusqu'à la mi-septembre et 19 parcelles de 330 à 912 m² seront proposées à la vente avec un prix allant de 16 883 € à 32 624 € suivant la parcelle.

➤ **Rue de l'église (LF)** : programmés depuis longtemps, les travaux de réfection des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées vont débuter à partir du 15 avril. Ils seront suivis de la réfection et l'aménagement de la chaussée au second trimestre 2022. Une réunion publique avec tous les riverains s'est déroulée mi-mars afin de présenter le projet et d'évoquer les gênes qui pourraient être occasionnées.

Entretien, rénovation du patrimoine communal

➤ **Salle Maxime Tricoire (SM)** : malgré une conjoncture difficile pour la négociation des marchés, les travaux de la salle ont débuté la 2^{ème} quinzaine de mars. Déjà trois réunions de chantier ont eu lieu avec l'architecte et les entreprises pour organiser la mise en place du chantier. A noter que le défibrillateur a été déplacé à la salle paroissiale face à l'église durant les travaux.

➤ **Annexe du cabinet de santé (LF)** : les travaux sont terminés depuis fin février. Les deux nouveaux bureaux créés sont prêts pour accueillir leurs futur(e)s locataires. Espérons que nous pourrions inaugurer ce cabinet de santé au cours de l'été.



➤ **La boulangerie (LF)** : le terrain pour l'implantation future de la boulangerie est acheté. Aujourd'hui, nous sommes dans le choix d'un architecte pour nous permettre de préparer les plans ainsi que les budgets nécessaires afin de pouvoir demander les subventions possibles sur ce chantier prévu pour 2023.

➤ **Chapelle de l'Ouvroir (LF)** : les travaux de rénovation se terminent ; il reste juste à finir les joints du carrelage.

➤ **Aire du pont de bois (LF)** : pour le confort des personnes qui pratiquent cet espace, il est prévu d'installer des toilettes auto-nettoyantes dans les prochains mois et de repeindre le local existant.

➤ **Maison mitoyenne au bar le Bar'ik (LF)** : l'entreprise Jourdain (Moncoutant) a nettoyé le terrain derrière la maison et enlevé les annexes qui se trouvaient sur celui-ci. Ce terrain, qui rejoint la rue Barreau, permettra de mener un nouveau projet et servira en même temps de liaison douce vers le centre bourg.



La mairie nous informe...

Affaires scolaires

➤ Installation du Conseil Municipal des Enfants (CME) :

Le CME élu le 6 décembre dernier (cf. bulletin du mois de janvier) a enfin pu être installé et accueilli par le conseil municipal. Les 12 enfants se sont présentés à l'assistance et ont reçu des mains du maire leur écharpe d'élu. Un temps convivial, autour d'un jus et d'une brioche, a clôturé la cérémonie avant que les jeunes édiles ne rejoignent leurs foyers car « demain, y'a école » !

Ryan, Maïwenn, Lisa, Elise, Kelya, Timothé, Noémie, Célian, Théo, Lounis, Fiona et Mewen travailleront, avec leurs pairs, en classe, sur une refonte du règlement de nos cantines, en vue de la prochaine réunion de CME qui se tiendra courant avril. Par la suite, nous sommes certains qu'il s'empareront des sujets qui leur tiennent à cœur. Nous leur souhaitons un bon mandat et nous aurons plaisir à les rencontrer lors des différents événements officiels de l'année.



Le Conseil Municipal des Enfants a été installé et accueilli par le Conseil municipal

Du côté des écoles...

➤ Ecole privée Mère Teresa

L'école Mère Teresa, après avoir décorée ses murs, a changé son portail. Il est ainsi plus joli et surtout plus sécurisé. Au retour des vacances de février, nous avons fêté Mardi-Gras. Nous nous sommes tous déguisés, adultes et enfants, et avons défilé dans les rues de la commune. En respectant le protocole, nous avons dégusté des crêpes l'après-midi et avons fait une grande farandole dans la cour au rythme de la musique. A présent, nous allons commencer notre chemin vers Pâques en construisant un mini-jardin pour chaque enfant, avec les différentes étapes jusqu'au dimanche de Pâques. Les portes ouvertes ont eu lieu les 18 et 19 mars. Si vous n'avez pas pu vous déplacer, les visites sont possibles sur rendez-vous. Rens : 05 49 80 83 01 ou direction@ecole-mereteresa.fr



➤ Ecole publique Les 4 Saisons LFS

Vendredi 12 février, nous avons pris le car pour rejoindre la ferme du papi de Willem au Bois Bachelier (SM) où nous avons fait 2 activités avec les GS/CP. Nous avons nettoyé les poneys et nous les avons regardé travailler dans le manège. Puis nous avons planté une haie dans un champ. On a



mis du pralin sur les racines, posé le plant dans le trou, rebouché le trou, tassé et recouvert de paille. On a bien travaillé. On a adoré se rouler dans la paille. Contact : 05 49 80 83 78

➤ Ecole publique Les 4 Saisons MY

Le jeudi 10 février, les élèves ont participé à une plantation de haies à la ferme équestre La Terre du Cheval (SM). Ils se sont initiés à la plantation de haies sous la houlette de Allan de l'association Bocage Pays Branché. Ils ont aussi découvert les différents soins prodigués aux chevaux. Cet après-midi a été très apprécié par les élèves. Nous remercions M. Geffard pour son accueil.



Une rencontre sportive inter-écoles sur le thème des jeux de l'escrime a été organisée à Courlay pour les élèves de CM1-CM2, en collaboration avec le délégué de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep). Différents ateliers étaient proposés aux élèves qui ont pu s'affronter au cours d'un tournoi par équipes.

Du 7 au 14 mars a eu lieu la semaine des mathématiques. Dans ce cadre nous avons répondu à des défis sur la thématique « Mathématiques en forme(s) ». Une série de défis proposée par le groupe départemental mathématiques 79, déclinée autour de 4 axes : « défis arts plastiques », « défis santé », « défis EPS » et « défis géométrie ». C'est avec plaisir et motivation que l'ensemble des élèves de Montigny se sont investis pour relever ces défis ! Contact : 05 49 80 57 15

Du côté du Trait d'Union...

L'association Atout'Age continue d'organiser des projets :

➤ **Collecte papiers** : vous avez été nombreux à venir déposer vos papiers, magazines,... au sein du bâtiment Trait d'Union !! Nous renouvelons notre action pour une année, jusqu'en janvier 2023... N'hésitez pas à venir déposer vos papiers, journaux, publicités, magazines... directement dans le hall du bâtiment Trait d'Union. Un grand merci par avance de la part des salariées, des membres bénévoles et surtout des enfants.

➤ **Vente brioches** : pour les gourmands mais pas que... une vente de brioches artisanales sera organisée pour le week-end du 10 et 11 juin. Vous pourrez venir chercher un prospectus à

compter du mois de mai, dans le hall du bâtiment Trait d'Union afin de faire votre réservation.

➤ **Anniversaire** : l'ouverture du bâtiment Trait d'Union fête ses 10 ans cette année. Et oui, déjà !! De nombreuses familles et enfants ont pu profiter des services de l'association que ce soit au sein du multi-accueil, de l'accueil de loisirs avec la périscolaire, l'accueil du mercredi ou bien encore le centre de loisirs. Rens : 05 49 65 14 60



Nos prochains rendez-vous en 2022 !

Samedi 2 avril	Concours de belote en doublette, salle S. Papineau à 14h	Montigny	Club de la Bonne Entente
Samedi 2 avril	Nettoyons la nature , à partir de 9h. Départ depuis la mairie	Chaque territoire	Vie associative, vie locale
Samedi 30 avril	Repas pour tous les bénévoles du 15 août de La Ronde et le soir un food truck « la folie des crêpes » à la salle La Baie des champs pour tous les habitants du territoire.	La Ronde	Comité des fêtes La Ronde
Jeudi 2 juin	Journée détente , salle S. Papineau à partir de 10h : marche le matin et jeux de société l'après-midi ; plateau repas offert le midi. Ouvert à tous. Réservation avant le 25 mai au 06 33 41 83 61.	Montigny	Club de la Bonne Entente
Vendredi 3 juin	Don du sang , salle S. Papineau, de 16h à 19h.	Montigny	Amicale des donneurs de sang
Les 11 et 12 juin	Cirque « la féerie des clowns et de la magie » , à 16h, place de l'église	Montigny	Vie associative, vie locale

Du côté des associations...

➤ **La section UNC Soldats de France La Forêt sur Sèvre** et du canton ont rendu hommage à leur président, M. Daniel MOREAU le 27 janvier 2022 au cimetière de Montigny, en présence de nombreux drapeaux. La médaille et le diplôme de Soldat de France lui ont été remis à titre posthume devant une nombreuse assistance. Daniel, nous ne t'oublions pas, repose en paix.

➤ **Les Ecureuils pétanque loisirs** : lors de la dernière AG, le bureau du club s'est largement modifié avec deux co-présidents, Yves BERTHELOTEAU et Dominique POUZET ; trésorier, Gérard COUTANT ; trésorier adjoint, Jean-Claude FRADIN ; secrétaire, Marie-Odile RENOUX ; secrétaire adjointe, Régine CHEVALLIER. Membres du bureau : Jean BELLION, Claude BOUTET, Jacky MOUSSEAU, Yves ROUSSELOT, Yvon ROUSSELOT. Ouvertes à tous joueurs de la commune et d'ailleurs, nos séances se déroulent le jeudi à 14h au boulodrome ou, lorsqu'il fait beau, sur l'aire de camping-car park. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer un après-midi convivial.

➤ **L'association du Petit Patrimoine de la Forêt** organise "Les 60 ans du Son et Lumière" le 4 septembre 2022 au château de la Forêt : exposition sur les sons et lumière de la Forêt, danse folklorique et concert de trompes de chasse. Un repas froid sur réservation sera servi pour le midi. Une réunion d'information ouverte à tous aura lieu le jeudi 5 mai à 20h30 salle de la Bobine à La Forêt.

➤ **Le FC Clazay-Bocage** continue sur sa saison. L'équipe fanion se bat dans la 1^{ère} partie de tableau de 3^{ème} division tandis que la réserve A a pour objectif le maintien en 4^{ème} division. Plusieurs animations rythment la vie associative du FCCB. Fin février, le

concours de belote à Montigny a rassemblé 44 doublettes. Le bal du foot aura lieu à Clazay le 9 avril. Près de 200 personnes sont attendues et de nombreuses réservations de plats à emporter ont été réalisées. La soirée sera animée par l'orchestre CALYPSO et le repas préparé par Chez JB. Un concours de pêche à la truite aura lieu le 30 avril à Clazay au lieu dit « Les taillis ». Si vous souhaitez participer, vous pouvez réserver vos places au Bar'ik. Pour rejoindre le FCCB : Kevin Belaud au 06 08 57 66 55.



➤ **L'Entente Foresienne Basket-Ball** propose aux enfants de 6 à 10 ans, garçons et filles, la découverte de la pratique chaque mercredi matin de 10h30 à 12h. Pour les adultes qui aimeraient essayer en loisir, nous avons une séance le lundi soir de 20h30 à 22h. Nous avons aussi des équipes de jeunes entre 11 et 45 ans...et quelques. Rens : entente.foresienne@gmail.com

➤ **Le Secours catholique** va organiser une braderie (vêtements, livres, vaisselle, linge de maison, petits meubles, bibelots, etc...) le samedi 21 mai de 9h à 16h à la boutique solidaire 24 rue de Lusitanie à Cerizay. Vente de boissons et gâteaux au profit des personnes accompagnées par le Secours catholique si les conditions sanitaires le permettent.

La mairie nous informe...

Vie locale, vie associative

➤ **Salles communales** : Les salles des fêtes mises à disposition gratuitement pour les associations et les particuliers (sépultures) doivent être rendues rangées et nettoyées.

➤ **Prêt de matériel** : La municipalité met à disposition des habitants et associations de la commune du matériel (tables,

bancs et chaises). Toute réservation doit être faite auprès du secrétariat de mairie impérativement au moins 10 jours à l'avance.

➤ **Panneaux d'affichage** : Les associations peuvent utiliser les panneaux d'affichage situés à l'entrée de chaque territoire pour annoncer leurs manifestations. Ces panneaux doivent être réservés auprès de la mairie.

L'état civil

Naissances : Perle AUGEREAU (SM), Juliette GUERET (LFS), Romy LANDREAU (MY)

Mariages : Cédric LOIZEAU et Caroline BAUDOUIN (LFS)

Décès : Jeanne PUAUD (LFS), André MÉTAIS (LR), Daniel MOREAU (LFS), Jean BONNIN (MY), André LE GOFF (MY), Paulette CHAUVIERE (LFS), Raymond GUIBERTEAU (MY), Claude BONNEAU (LR), Monique BITAUDEAU (SM), Cécile BAUBRIEU (LR)